

Union africaine : le nouveau président fait de la sécurité alimentaire une priorité

La 14^{ème} session ordinaire du sommet de l'Union africaine (UA), qui s'est tenue du 30 janvier au 2 février à Addis Abeba, a été marquée par la prise de fonction du nouveau président de l'organisation, Bingu Wa Mutharika, président du Malawi. Il succède au dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, pour un mandat d'un an à la tête de cette union de 53 pays. M. Mutharika a indiqué que trois axes d'action devaient être prioritaires pour l'organisation : la sécurité alimentaire, les infrastructures et l'énergie. « *L'Afrique souffre d'un manque de nourriture endémique, du problème du changement climatique, de l'inégalité des genres, de la pauvreté et de la maladie* » a-t-il estimé, avant d'ajouter « *2010 est l'année de l'Afrique. D'ici cinq ans aucun enfant africain ne devrait mourir de malnutrition ou de faim. L'Afrique a des cours d'eau, utilisons les pour l'irrigation pour lutter contre les changements climatiques* ». Il a indiqué que la stratégie de l'UA dans ce domaine pourrait être de nourrir l'Afrique « *à travers les nouvelles technologies* ». Concernant le renforcement des infrastructures de transport et de communication et l'amélioration de la fourniture énergétique, l'UA espère qu'une politique volontariste dans ces domaines permettra une plus grande intégration continentale et l'amélioration des conditions industrielles. Présent lors du sommet, le président de la Banque Mondiale, Robert Zoelick, s'est félicité que la réhabilitation des infrastructures soit jugée prioritaire soulignant que la Banque allait « *travailler avec la Chine et les pays africains pour développer les infrastructures sur le continent et promouvoir l'emploi afin que cela puisse être utile à l'Afrique* ».

Le sommet a également été l'occasion pour les dirigeants africains d'exprimer leurs préoccupations concernant la situation politique à Madagascar, en Somalie et au Darfour. Le président de l'UA a fortement condamné les « *changements anticonstitutionnels de gouvernement* ». En outre, l'UA a décidé de lancer en 2018 la Banque centrale de l'Afrique, premier pas vers l'introduction d'une monnaie continentale commune. Le prochain sommet ordinaire de l'UA se tiendra à Kampala, en Ouganda, en juillet prochain.

L'UE augmente ses exportations de sucre et se voit menacée de plainte

En raison de mauvaises récoltes de canne à sucre au Brésil et en Inde en 2009-2010, les deux principaux exportateurs mondiaux, les prix du sucre ont atteint des niveaux inégalés depuis 30 ans. Le déficit de production par rapport à la demande mondiale est aujourd'hui estimé entre 8,1 et 13,5 millions de tonnes. A contrario, la production de betterave en Europe a été particulièrement bonne durant cette période, selon les autorités européennes. Depuis 2005, suite à une plainte du Brésil, de l'Australie et de la Thaïlande devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Union européenne doit limiter ses exportations subventionnées à 1,34 millions de tonnes de sucre sur le marché mondial. Face à la situation actuelle des marchés, la Commission européenne a néanmoins décidé d'accorder, le 27 janvier, un quota d'exportation supplémentaire de 500 000 tonnes au secteur sucrier européen, à titre temporaire. « *Les prix sont hauts, aussi nous ne nous attendons pas à ce qu'il y ait de plainte* », déclarait Johan Reyniers, porte-parole de la Commission européenne en charge de l'Agriculture, au moment de cette décision. Néanmoins, dans un communiqué commun publié le lundi 1^{er} février, l'Australie, le Brésil et la Thaïlande se sont dits « *préoccupés par la décision de l'Union européenne (UE) d'étendre ses exportations de sucre en dehors de ses quotas* » et ont précisé qu'« *aucune action n'est exclue à l'heure actuelle* ». Le Brésil a estimé que les mesures européennes enfreignent les règles de l'OMC et stimulent la surproduction. Les trois pays n'ont cependant pas explicité la nature des procédures qui pourraient être engagées contre l'UE et ont simplement précisé qu'elles pourraient être des « *mesures bilatérales ou multilatérales* ».

APE : les discussions bloquent sur l'accès au marché

Les représentants de la commission de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et de la direction générale du commerce de la Commission européenne se sont retrouvés les 4 et 5 février 2010, à Abuja au Nigeria, pour faire le point sur les négociations des Accords de partenariat économique (APE) en matière d'accès aux marchés. Ils ont abordé des questions techniques liées à la concordance des statistiques douanières et aux offres d'accès au marché. En fin d'année 2009 les négociateurs avaient décidé d'un taux de 70% pour l'ouverture du marché ouest-africain aux produits européens. L'Afrique de l'Ouest a indiqué qu'elle ne pouvait soumettre une nouvelle offre portant sur ce taux sans terminer ses travaux de consultation régionale. Les représentants de la Commission européenne ont regretté cet état de fait et ont demandé une accélération des travaux d'ici mars 2010, date des prochaines réunions de négociation à Bruxelles.